



Le 13 février 2020

Mme Élisabeth BORNE
Ministre de la Transition Écologique et Solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard St Germain
75 007 PARIS

Madame la ministre,

Nous ne reviendrons pas ici sur cette longue histoire qui, au fil de ses 73 années d'existence, aura contribué à faciliter le départ du plus grand nombre d'enfants - près de 5 000/an aujourd'hui - dans un contexte d'évolutions permanentes des aspirations (le « Vivre et faire ensemble »), des valeurs (solidarité, laïcité, éducation à l'environnement et au développement durable), des opportunités (le développement des modes transports), les nécessités (les normes, la sécurité) et des contraintes, notamment financières.

Vous avez sûrement pu en faire vous-même le constat en corroborant les objectifs - partagés - et les résultats atteints grâce à la transparence de fonctionnement du CGCV auprès de vos services.

Si nous vous interpellons aujourd'hui, c'est parce que nous sommes à une croisée des chemins dans cette longue aventure et que c'est votre autorité, par un arbitrage politique, qui détient désormais les clés de son avenir... ou de son agonie prochaine !

De nombreuses pistes ont été explorées tout au long des huit décennies passées et ont, le plus souvent, été empruntées, permettant d'en arriver là aujourd'hui.

Votre Secrétaire générale a bien voulu recevoir les dirigeants du Comité de Gestion des Centres de Vacances (CGCV), en réunion bilatérale le 21 janvier dernier, ce qui lui a ainsi permis d'apprécier l'adéquation entre son offre de séjours et les souhaits des agents et de leurs enfants dans le cadre de valeurs éducatives fortes et partagées. A cette occasion, certaines problématiques ont été évoquées avec les dirigeants du CGCV, comme par exemple celle de la « sanctuarisation » des charges incompressibles.

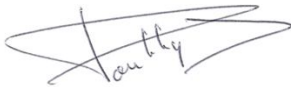
Nous serons vigilants à ce que cette piste ne s'ouvre pas sur une voie qui conduirait les ministères à se désengager un peu plus de ce pan de l'action sociale et conduirait à appauvrir l'éventail d'une offre dont une vision *de facto* marchandisée conduirait à en priver irrémédiablement les enfants des plus modestes de ses agents.

Pire, après la saignée effectuée ces dernières années, faisant passer la subvention globale de fonctionnement de 2 331 k€ à 1 927 k€ entre 2014 et 2020, une prochaine réduction de l'implication des ministères ne poserait pas tant la question du format économique que celle du **modèle social dont le CGCV est porteur de façon aussi volontariste qu'exemplaire.**

C'est la raison pour laquelle, nous souhaitons ici vous alerter sur la nécessité de porter à votre niveau un **soutien actif à ce modèle social, et ce au bénéfice de tous les enfants des agents du pôle ministériel MTES/MCTRCT** parmi lesquels nous vous exhortons à n'en oublier aucun, et ce, de quel que service - ministériel, pluri-ministériel, interministériel ou établissement public, agence sous tutelle des ministères - que ce soit.

En conséquence, nous vous demandons de **pérenniser les moyens financiers, humains et patrimoniaux alloués au CGCV dans le cadre de ses missions socio-éducatives au titre de la période 2021/2022.**

Veuillez agréer, madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le secrétaire général de la FNEE CGT  Philippe Garcia	Le secrétaire général de la FEETS-FO  Jean Hédou	La secrétaire générale de la CFDT  Gwénaëlle L'Huillière	Le Secrétaire Général d'EFA-CGC  Gilles Van Peteghem
---	--	---	--

Copie : Madame GOURAULT – ministre du MCTRCT

Madame PIETTE – Secrétaire générale du MTES/MCTRCT